

1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 1933

899

364

E 2300 Paris, Archiv-Nr. 86

*Le Ministre de Suisse à Paris, A. Dunant,  
au Chef du Département politique, G. Motta*

R P N<sup>o</sup> 27

Paris, 28 novembre 1933

[...]

Hier et aujourd'hui, la Légation a été l'objet de nombreuses visites et d'appels téléphoniques au sujet du désastreux résultat des élections au Conseil d'Etat de Genève<sup>1</sup>; la demande qui nous était le plus souvent posée était de savoir s'il y avait lieu de retirer des titres en dépôt dans une banque de Genève. Voilà la répercussion qu'a eue la trop grande mansuétude des Assises fédérales à l'égard de Léon Nicole<sup>2</sup> qui, s'il avait été privé des droits civiques pendant quelque temps, ne serait pas à la veille de devenir président du Gouvernement d'un Etat confédéré. Peut-être cela vous intéressera-t-il si j'ajoute que, de ma ville natale<sup>3</sup>, j'ai appris l'intention de plusieurs personnes d'émigrer vers le midi de la France afin de couler des jours plus heureux dans un climat ensoleillé plutôt que d'être en butte à des impôts cantonaux qui n'iront qu'en augmentant.

---

1. Aux élections des 25 et 26 novembre 1933, les socialistes ont conquis 4 des 7 sièges de l'exécutif cantonal.

2. Le 3 juin 1933, Léon Nicole a été condamné à six mois de prison, à la suite des événements du 9 novembre 1932.

3. Genève.

